

ALF Hands-on, le Programme de Renforcement des Capacités de la Fondation Anna Lindh

Appel ouvert à manifestation d'intérêt - date-butoir : le 13 février 2023 (23:59 Heure d'Europe centrale)

Durant la pandémie de Covid-19, l'apprentissage en ligne s'est révélé être une méthode efficace pour atteindre des profils plus vastes et plus diversifiés, au-delà des frontières géographiques. La Fondation Anna Lindh lance un Programme de Renforcement des Capacités, baptisé **ALF Hands-On**, qui doit être mis en œuvre par et pour des opérateurs du Dialogue interculturel de la région euro-méditerranéenne, en fournissant des formations pratiques en ligne gratuites à leur personnel de niveau intermédiaire.

Dans un premier temps, la Fondation Anna Lindh cherche à identifier des experts potentiels au sein des 41 réseaux nationaux d'organisations de la société civile de la FAL et au-delà, capables de développer et de mettre en œuvre des modules de formation en ligne axés sur les principaux domaines suivants :

- **Les défis interculturels émergents de la région euro-méditerranéenne**
- **La gestion des organisations et projets interculturels**
- **La planification stratégique, la gouvernance et le leadership pour les organisations de la société civile**

Les propositions de formation doivent être organisées en modules de durées différentes selon les modèles suivants :

- **3 sessions × 2 heures = 6 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum de deux semaines
- **6 sessions × 2 heures = 12 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum d'un mois
- **9 sessions × 2 heures = 18 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum de deux mois

(*) D'autres combinaisons horaires sont possibles pour autant que le nombre total d'heures soit rencontré

Les organisations intéressées peuvent soumettre leurs propositions de formation. Celles-ci doivent inclure des méthodologies d'apprentissage en ligne entre pairs, en mettant clairement l'accent sur les approches participatives et le travail pratique. Les modules de formation peuvent être réalisés en anglais, en arabe ou en français, sans interprétation, et s'adressent à des groupes de 15 à 20 bénéficiaires (stagiaires). En fonction de la pertinence des propositions de formation, le secrétariat de la FAL communiquera le nom des organisations de référence retenues.

La deuxième étape du processus est la suivante : les organisations de référence retenues fournissent à la FAL des propositions pour le calendrier des sessions de formation, les supports de communication, le matériel de formation et les modèles de garantie de qualité/d'évaluation. Une présélection sera réalisée sur la base de ces éléments.

Dans un troisième temps, le secrétariat de la FAL lancera deux campagnes de sensibilisation sur la base des supports de communication fournis par les organisations de référence présélectionnées. L'objectif sera de diffuser dans toute la région euro-méditerranéenne l'offre de formation prévue afin de sélectionner les bénéficiaires (stagiaires) pour deux cycles de formation à des périodes différentes (printemps/été et automne). Seules les propositions de formation rassemblant au moins 80 % des bénéficiaires (stagiaires) visés seront finalement organisées.



Objectif de l'appel

L'**ALF Hands-On** a pour but d'identifier une liste d'experts issus des réseaux d'organisations de la FAL et au-delà, à même de proposer des modules de formation pratiques en ligne afin de renforcer les entités du Dialogue interculturel dans les domaines du dialogue interculturel grâce à des méthodologies interactives d'apprentissage en ligne entre pairs, avec une portée régionale euro-méditerranéenne. De la même manière, **ALF Hands-On** cherche de façon holistique à stimuler l'interaction et à renforcer l'appropriation parmi les membres du réseau FAL d'organisations de la société civile.

Appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'au 13 février 2023 (23:59 Heure d'Europe Centrale, HEC)

Les propositions de formation conceptuelle en anglais, arabe ou français doivent être soumises pour le 13 février 2023, à 23h59 HEC, uniquement via le formulaire de candidature en ligne. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de sauver la candidature en tant que brouillon ni d'effectuer la moindre modification après son dépôt. À la clôture de l'appel, la version la plus récente de la candidature sera traitée.

Une même organisation peut soumettre jusqu'à deux propositions de formation dans le cadre de cet appel. Les formations peuvent avoir lieu entre mai et juillet 2023 pour le premier cycle de formations en ligne, et entre octobre et décembre pour le second cycle. Des propositions ne peuvent pas être soumises pour des activités qui sont déjà financées, en tout ou en partie, par la FAL.

Posez votre candidature ici : <https://4w1uxk1pf0v.typeform.com/to/VyJJbsSz>

Aperçu du formulaire en ligne : <https://bit.ly/3J0E5px>

Calendrier indicatif

- 22/12/22** Lancement de l'appel à expertise
- 16/01/23** Session d'information en ligne (les détails seront publiés sur le site web de la FAL)
- 13/02/23** Date limite de dépôt des propositions de formation
- 27/02/23** Communication des noms des organisations de référence retenues
- 13/03/23** Date limite de dépôt des propositions de calendrier des sessions de formation, de supports de communication, de matériel de formation et de modèles de garantie de qualité/d'évaluation
- 27/03/23** Communication des noms des organisations de référence présélectionnées
- 03/04/23** Réunion Zoom avec les organisations de référence présélectionnées afin de partager les approches méthodologiques
- 04/04/23** Lancement de la campagne de diffusion visant la première série de bénéficiaires (stagiaires)
- 24/04/23** Date limite de réception des manifestations d'intérêt des bénéficiaires du premier cycle
- 08/05/23** Sélection des bénéficiaires (stagiaires) du premier cycle de modules de formation
- 08-15/05/23** Signature de contrats pour la première série de formations avec les organisations de référence mettant en œuvre les propositions de formation ayant atteint un taux de participation d'au moins 80 %
- Mai-Juillet** Mise en œuvre du premier cycle de formations
- 24/07/23** Réunion Zoom avec les organisations sélectionnées afin d'évaluer les résultats du premier cycle
- 04/09/23** Lancement de la campagne de diffusion visant la seconde série de bénéficiaires (stagiaires)
- 25/09/23** Date limite de réception des manifestations d'intérêt des bénéficiaires du second cycle



- 09/10/23** Sélection des bénéficiaires (stagiaires) du second cycle de modules de formation
- 10-17/10/23** Signature de contrats pour la seconde série de formations avec les organisations de référence mettant en œuvre les propositions de formation ayant un taux de participation d'au moins 80 %
- Octobre-Décembre** Mise en œuvre du second cycle de formations
- 15/01/24** Réunion Zoom avec les organisations sélectionnées afin d'évaluer les résultats du second cycle

Allocations forfaitaires préétablies, modalité de paiement et éléments requis pour le rapport final

Les organisations de référence sélectionnées qui mettent en œuvre des modules de formation avec un seuil de 80 % de participation ciblée atteint recevront une allocation forfaitaire par module de formation mis en œuvre. Ce forfait contribuera à couvrir toutes les dépenses liées à la préparation et à la mise en œuvre de chaque module de formation en ligne effectivement réalisé. Cette allocation forfaitaire variera selon la durée du module de formation proposé, comme suit :

Modules	Période maximale accordée pour fournir les formations en ligne	Forfait par formation
3*2=6 heures*	Deux semaines	1.500 euros
6*2=12 heures*	Un mois	2.700 euros
9*2=18 heures*	Deux mois	3.600 euros

(*) D'autres combinaisons horaires sont possibles pour autant que le nombre total d'heures soit rencontré

60 % du montant forfaitaire sera versé à la signature du contrat ainsi qu'à la réception et à l'approbation du matériel de formation.

Le solde (40 %) sera versé après la mise en œuvre du module de formation et sur remise du rapport de synthèse du processus d'évaluation.

Éléments requis pour le rapport final : À la fin de la mise en œuvre de chaque module de formation, une triple évaluation doit être réalisée par l'organisation de référence, par les formateurs et par les stagiaires, en suivant le modèle en ligne fourni par le Secrétariat de la FAL. L'organisation de référence doit fournir un rapport de synthèse de cette triple évaluation mettant en évidence les principaux constats et chiffres, ainsi que le matériel de formation et les preuves de présence pour chaque session.

Critères de sélection

Les critères de sélection seront basés sur la qualité des propositions de formation complètes reçues. La priorité sera donnée aux propositions de formation initiées par des organisations légalement constituées qui sont membres des 41 réseaux nationaux de la Fondation Anna Lindh à la date de soumission de la proposition. Un équilibre géographique entre les régions et les pays sera respecté. Par ailleurs, il sera également tenu compte de la diversité des thèmes couverts par les organisations sélectionnées. En ce qui concerne la procédure d'évaluation, les éléments suivants seront pris en considération :

- La valeur ajoutée de la formation proposée par rapport aux principaux domaines spécifiques de cet appel.
- L'expérience de l'organisation de référence dans le domaine spécifique de la formation proposée



- Les références - expérience préalable - des formateurs proposés
- La cohérence de la structure proposée des contenus
- L'approche appliquée pour garantir une formation pratique
- La méthodologie appliquée pour garantir une interaction entre stagiaires mais aussi entre stagiaires et formateurs
- Un plan de garantie de qualité pour évaluer l'efficacité de la formation proposée
- Les performances de la plateforme en ligne proposée pour la mise en œuvre de la formation

Contexte

La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, FAL (<https://www.annalindhfoundation.org>), a été créée en 2005 et est basée à Alexandrie. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale internationale qui a pour objectif statutaire de promouvoir le dialogue entre les cultures et de contribuer à la visibilité du Processus de Barcelone au moyen d'échanges intellectuels, culturels et de la société civile.

Pour réaliser son objectif, la Fondation s'appuie sur les jeunes, l'égalité des genres et le réseautage afin de chapeauter des initiatives de dialogue interculturel régionales et locales qui sont utiles aux sociétés et aux institutions de la région EuroMed. Pour ce faire, elle adopte une approche très pragmatique. Ses actions sont appuyées par ses deux principaux organes : Les Réseaux nationaux d'organisations de la Société civile, qui comptent plus de 4.500 membres, et les 41 États membres de son Conseil des Gouverneurs.

Cadre et dotation financière

Ce programme est développé dans le cadre de la subvention d'action NDICI-GEO-NEAR/2022/434-371, conformément au Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Fondation Anna Lindh. Le montant total indicatif alloué au présent appel est de 95.000 euros. Le Secrétariat de la FAL se réserve le droit de ne pas verser l'ensemble des fonds disponibles.

